

**Libellé :****Déforçement d'un compteur électrique en coffret (25kVA < P ≤ 56kVA)****Description :**

Cette prestation comprend :

- le déplacement du technicien
- le remplacement du compteur
- le remplacement du disjoncteur
- la mise en service du compteur (voir travaux préparatoires)

**Travaux préparatoires à réaliser par le client :**

- libérer le local des compteurs
- acheter un (ou plusieurs) coffret(s) 25x60 <sup>(1)</sup> (ou VMS <sup>(1)</sup>) chez un fournisseur et les poser (sauf si compris dans l'offre, voir travaux fréquemment associés)
- si le compteur doit être mis en service le jour des travaux :
  - ✓ un contrat avec un fournisseur d'énergie doit être actif
  - ✓ l'accès au lieu de fourniture desservi par le compteur doit être garanti
- autre en fonction de la visite de notre technicien

**Comment introduire sa demande ?**

Demande à introduire par écrit :

- directement via le site [www.sibelga.be](http://www.sibelga.be) > Raccordements et compteurs
- par courrier au moyen d'un formulaire :
  - à télécharger sur le site [www.sibelga.be](http://www.sibelga.be) ou
  - à demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre écrite**

**Etapes :**

<sup>(1)</sup> Voir lexique